

- **Aux États-Unis**

Aux États-Unis, une banque ne peut détenir de participation au capital-actions d'autres sociétés, exception faite de celles qui mènent des activités permises aux banques, telles le prêt hypothécaire, le crédit-bail et le commerce des valeurs mobilières. Les sociétés de portefeuille propriétaires des banques américaines peuvent détenir au plus 5 % du capital-actions de toute autre société, du secteur financier ou non. L'acquisition de participations dépassant 5 % des actions avec droit de vote dans des entreprises se spécialisant dans des activités parabancaires nécessite l'autorisation des organismes de réglementation du secteur.

Les entreprises industrielles et commerciales peuvent acquérir à titre d'investissement passif jusqu'à 25 % du capital-actions d'une banque, sous réserve de l'autorisation des organismes de réglementation du secteur — qui doivent en outre approuver les changements dans la propriété des banques quand plus de 10 % des actions avec droit de vote sont en cause.